



COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2021 - 2022



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 5EME SESSION des Samedis 5 - 12 – 19 et Dimanche (matin) 20 mars 2022 SIEGE DLR

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » cinquième et dernier stage de Formation Initiale en externat de la saison au siège du District selon les directives reçues de la Commission Fédérale des Arbitres, et de sa Direction Technique de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 5ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé ce dimanche matin 20 mars 2022.

Cette session regroupant 30 candidats inscrits a été animée par Patrick PRESTINI (Initiateur en Arbitrage) – Morgane BOTTON - Armand KAYADJANIAN - Alexandre VEYET (formateurs).

Ce stage s'est déroulé au siège du District de Lyon et du Rhône (partie théorique en salle) et sur les installations de Tola Vologe de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes (partie pratique sur le terrain).

A l'issue de ce stage de 3.5 jours, 21 candidats sur 26 présents (il faut regretter l'absence de 4 candidats qui ne se sont pas présentés !!) ont été déclarés ADMIS (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à une séance de formation complémentaire (formalités administratives et FMI) et préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matchs) dont la **présence est obligatoire** :

MERCREDI 23 MARS 2022

(18h30 à 22h30 au siège du DLR)

Ces candidats admis ont également l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 26 et/ou Dimanche 27 mars 2022** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés (sous réserve de dossiers complets) : **2 et/ou 3 avril, 9 et/ou 10 avril 2022.**

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA).

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires. Ceux-ci auront l'obligation de se présenter à une séance où un point technique sera effectué après les premiers matchs arbitrés laquelle est fixée au **Jeudi 5 mai 2022** au siège du District de 19h00 à 22h00 (**date à confirmer**).

Avec nos **coups de sifflets d'encouragements à nos 21 promus** (3 Seniors / 18 Jeunes Arbitres) pour la pratique et nos vœux de réussite !

Jean- Claude LEFRANC
CTDA Lyon et du Rhône
21/03/22

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir saisir une demande de licence arbitre dématérialisée AVANT LE 31 MARS 2022 ! Urgent donc ! Merci par avance de votre diligence.